



Non respect de cahier des charges copropriété

Par **bretez**, le **12/03/2008** à **07:25**

j'habite dans une residence avec un syndic de copropriété ASL dont je suis le président et j'aurai voulu conseil sur un cas précis.rnnous avons au sein de cette residence un maison des locataire qui ne respect en rien le cahier des charges et malgré divers dialogues avec ces personnes elles n'en font qu'a leur tête.quel sont mes moyens de recours car il sont les seul a ne pas respecter les règles de bon voisinage (20 pavillons) ce qui fait percevoir une certaine tension.rnen vous remerciant par avance.